



Pour plus d'infos sur la formation : consultez la fiche RNCP 17218

DURÉE ET RYTHME DE FORMATION

2 ans, de septembre à juin.
Par an : 20 semaines au CFA et 27 semaines en entreprise. (35h/semaines). 5 semaines de congés payés.

Les plannings sont téléchargeables sur notre site.

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

Présentiel avec cours théoriques et pratiques.

DIPLÔME PRÉPARÉ ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les examens se déroulent sous forme de contrôle continu (CCF) et d'épreuves terminales. Vous recevez un diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Le recrutement se fait suite à l'analyse du dossier de candidature (téléchargeable sur notre site ou disponible sur demande). Un entretien téléphonique ou en présentiel peut être demandé suite à l'analyse du projet.
- L'admission définitive se fait au retour du dossier d'inscription et à la signature du contrat d'apprentissage (téléchargeable sur notre site).

CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens (moyenne sur 5 ans)	78%
Taux de satisfaction (annuel)	82%
Taux de rupture (annuel)	6%
Taux de poursuite d'études (moyenne sur 5 ans)	37%
Taux d'insertion Pro à 6 mois (moyenne sur 5 ans)	58%

Tous les chiffres sur <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

DISCIPLINES Horaires indicatifs

Français	64h
Documentation	35h
Anglais	116h
Histoire-Géographie	24h30
Éducation socio-culturelle	15h
Mathématiques	72h30
Informatique	65h30
Biologie-Écologie	104h30
Sciences économiques, sociales et de gestion	192h30
Sciences et techniques des équipements	87h30
Agronomie	63h30
Aménagements paysagers	538h30
Module d'initiatives locales	87h



BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS APPRENTIS

PUBLIC & PRÉREQUIS

- Niveau minimum : Accessible à tous les bacheliers ou autres diplômés de niveau 4.
- Avoir entre 16 et 29 ans*.
- Avoir rempli un dossier de candidature auprès du CFA.
- Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : nous contacter pour analyser la faisabilité d'accéder et de suivre la formation en fonction du handicap.

Selon le profil du candidat (diplômes, expériences), des adaptations peuvent être mises en place (Validation des Acquis Académiques - VAA). Prendre contact avec l'établissement.

* Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat.

OBJECTIFS DE LA FORMATION & ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme participe ou conduit les travaux d'aménagements et leur entretien. Ses activités nécessitent des connaissances et des compétences techniques élevées. La connaissance des végétaux et des conditions d'implantation et de développement dans un milieu particulier (climat, sol...) est primordiale.

Il devra faire preuve d'indépendance et d'anticipation dans la gestion des projets et proposer des réponses adaptées et créatives. Il encadre une ou plusieurs équipes et veille au respect des règles professionnelles et des normes de sécurité. Il est garant de la qualité des travaux, et responsable de la précision des plans de réalisation et des documents techniques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

- S'exprimer, communiquer, et comprendre le monde.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser.
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

Capacités professionnelles

- Prendre en compte les attentes des commanditaires et les caractéristiques du site.
- Assurer la mise en œuvre des techniques appropriées.
- Assurer la planification et la conduite des chantiers d'aménagements paysagers en sécurité.
- Assurer la gestion économique des chantiers.
- Participer au processus d'élaboration d'une proposition d'aménagement.
- Mobiliser les acquis attendus pour faire face à une situation professionnelle.

BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS APPRENTIS

PLATEAU TECHNIQUE & ÉQUIPEMENTS PÉDAGOGIQUES

- Parcs Paysagers (8,5 Hectares)
- Hangars techniques et matériel professionnel
- Pépinière
- Verger conservatoire
- Centres de documentation
- Salles informatique
- Salle de conférence
- Foyer
- Gymnase



Pour connaître tous nos équipements, rendez-vous sur notre site ou vous référer à la fiche « Plateau technique de l'École de Roville »

LES + PÉDAGOGIQUES

- Projets en partenariat avec des professionnels
- Sorties et voyages pédagogiques
- Équipe qualifiée au service de la réussite
- Préparation des CACES R482 A et F
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail en Agriculture
- Préparation aux concours professionnels
- Soutien scolaire et accompagnement personnalisé

SERVICES ET CADRE DE VIE

- Service d'aide au placement.
- Amicale des anciens élèves.
- Service de transport (lundi matin et vendredi soir)

VOUS INFORMER

- Journée Orientation le 13/03/2021
- Portes Ouvertes le 13/05/2021
- Rendez-vous sur demande

POUR EN SAVOIR PLUS



Flashez - moi !

En partenariat avec :



PERSPECTIVES ET POURSUITES D'ÉTUDES

Perspectives

Chef d'équipe, conducteur de travaux espaces verts, responsable de travaux espaces verts, chef d'entreprise en paysage...

Poursuites d'études

- Licence Pro Aménagement du Paysage : « Gestion et développement durable du paysage » ● ●
- Licence Pro Aménagement du Paysage : « Gestion et pilotage des chantiers de l'aménagement » ● ●
- Licence Pro Aménagements du Territoire et Urbanisme : « Infographie Paysagère » ● ●
- Autres Licence Pro ● ●
- École d'ingénieurs ● ●

Formation étudiante à Épinal Formation par apprentissage à Épinal
Formation adulte à Épinal

CONDITIONS FINANCIÈRES

- La formation est gratuite pour l'apprenant. Elle est financée par l'Opérateur de Compétences de l'employeur (OPCO).
- Frais de duplication (participation aux frais de photocopies et droit de copyright) : 70€/an.

Tarifs de pensions

- Interne : 77€/semaine
- Demi-pensionnaire : 31€/semaine

L'apprenti percevant un salaire ne peut pas bénéficier du régime des bourses. En revanche, la famille continue à bénéficier des allocations familiales tant que la rémunération de l'apprenti est inférieure à 55% du SMIC.

RÉMUNÉRATION

Le salaire minimum est fixé en pourcentage du S.M.I.C., croissant par année d'apprentissage et selon l'âge. Simulateur de calcul du salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

NOUS CONTACTER



ROVILLE

École d'Horticulture
et de Paysage
Naturellement !

Centre de Formation pour Apprentis
28 rue du chêne
88700 ROVILLE-AUX-CHENES

03 29 65 33 92

cfa.roville@wanadoo.fr

www.roville.fr



Document mis à jour le 30 avril 2021